



Ma compagne peut elle m expulser de mon logement ?

Par **Jonax**, le **07/01/2020** à **06:55**

Bonjour je suis en location avec à compagnernNous avons signé le bail à deux rnElle me demande de quitter le logement rnA t elle le droit de le faire ?rnMerci

Par **Lag0**, le **07/01/2020** à **06:58**

Bonjour,rnrnVous êtes colocataires, vous avez donc autant de droit qu'elle sur ce logement...

Par **Jonax**, le **07/01/2020** à **08:19**

Merci rnDonc même si le bail est à son nom du moment que je l ai également signé je suis couvert c est ça ?

Par **amajuris**, le **07/01/2020** à **10:17**

bonjour,rnrnil faut être précis, vous êtes 2 titulaires du bail ou un seul, votre compagne ?rnrnsi votre signature figure sur le bail mais que votre nom n'est pas mentionné comme locataire, vous n'êtes pas locataire.rnrnsalutations

Par **Lag0**, le **07/01/2020** à **11:23**

Vous êtes contradictoire !
Vous écrivez d'abord :
"Nous avons signé le bail à deux"
Ce que l'on entend par un bail à plusieurs preneurs.
Puis ensuite :
"Donc même si le bail est à son nom"
Donc bail au seul nom de votre compagne !
Dans ce cas, seule votre compagne est locataire...